



Boissy & Delaygue « Prince de Gray »



Type de vin

Rouge



Appellation & Région viticole

Saint-Joseph | Vallée du Rhône



Cépages

Syrah (100%)



Producteur

Boissy & Delaygue à Tulette (26790)



Commentaire

Le vignoble est installé en terrasse avec des fortes pentes. Ces reliefs sont importants pour l'ensoleillement et le drainage. Le sol est principalement granitique, et le climat est semi continental. Les vendanges sont plus tardives que dans la zone méridionale. La vendange est issue d'une sélection sévère selon la maturité et l'état sanitaire, et est égrappée totalement. La macération fermentaire se fait grâce à des techniques d'extractions, telles que le remontage, pigeage et délestage, elle est ensuite pressée. Après la fermentation malolactique, le vin est élevé 12 mois en cuve inox.



Dégustation

Habillé d'une robe grenat, limpide, aux nuances violacées. Nez agréable, complexe, subtil aux arômes de cassis et de framboises, se nuancant de cuir et de réglisse avec l'âge. Bouche harmonieuse et souple avec une belle finesse.



Formats et conditionnements

Bouteille (75cl) - Carton de 6 - 2018